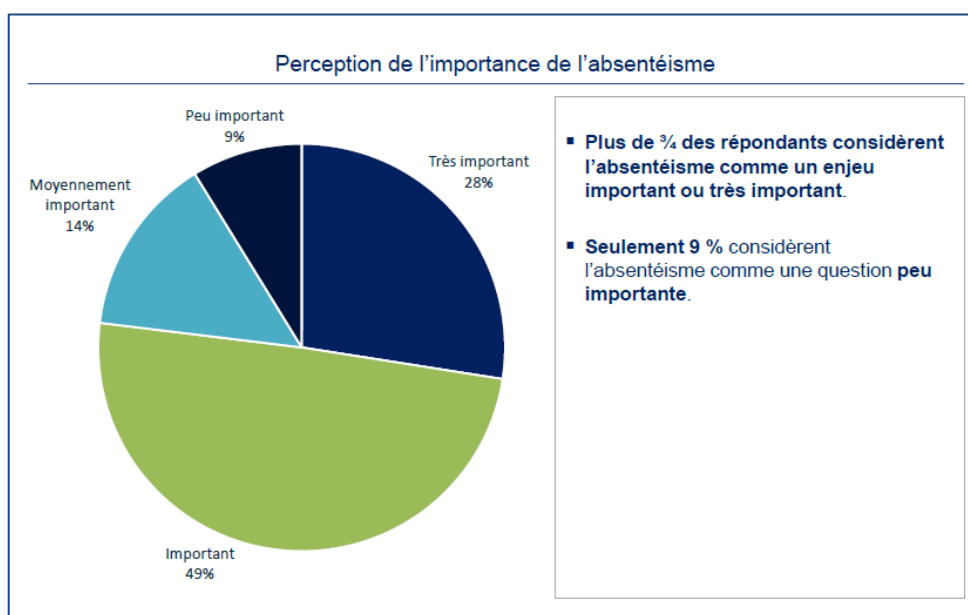




LE SNDGCT* ET CTR** PUBLIE UNE ENQUETE EXCLUSIVE : « PLUS DE 3/4 DES COMMUNES CONSIDERENT L'ABSENTEISME COMME UN ENJEU MAJEUR »

Le SNDGCT* et CTR** dévoilent les résultats de leur enquête*** relative à la perception de l'absentéisme dans les collectivités locales. Réalisée du 3 mars au 15 avril 2014 auprès des adhérents du SNDGCT, cette étude avait pour objectifs de disposer de données chiffrées actualisées ; de mieux connaître les modalités de gestion de l'absentéisme, les difficultés, les besoins et les actions mises en place ou envisagées.

Près de 60 % des répondants**** sont des Directeurs Généraux des Services et 35 % des fonctions RH. **Enjeu majeur pour les collectivités**, la question de l'absentéisme est perçue par 77 % comme « importante » ou « très importante », 9 % la jugent « peu importante ». Cette prise de conscience est proportionnelle à la taille de la collectivité : 93 % des communes de plus de 300 agents considèrent l'absentéisme comme « important » ou « très important ».



* Le SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. Il est présidé depuis octobre 2006 par Stéphane PINTRE, Directeur Général des Services de la Ville d'Antibes. www.sndg.info.

** CTR est un cabinet de conseil en optimisation budgétaire dédié au secteur public, au logement social et aux établissements de santé. Il a développé une gamme complète d'audits en matière de charges sociales, fiscalité, achats et d'énergie. Son intervention, basée sur une rémunération aux résultats, permet à ses clients d'optimiser et de sécuriser leurs pratiques, tout en réalisant des économies significatives. Par son action, CTR contribue à financer les projets des collectivités, établissements de santé et bailleurs sociaux et concourt ainsi à leur mission d'intérêt général. Créé en 1997, CTR est une filiale de Leyton, qui emploie 120 collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires répartis sur toute la France. www.ctr-conseil.fr.

*** Enquête complète sur demande.

**** 78 communes et 13 EPCI représentant une moyenne de 160 agents ETP ont répondu (18 % comportaient plus de 300 agents), avec une répartition géographique sur l'ensemble du territoire.

■ PRINCIPAUX FACTEURS ET IMPACTS DE L'ABSENTEISME

93 % des répondants considèrent la maladie et 62 % l'âge des agents comme les sources principales de l'absentéisme. Parmi les autres facteurs jugés «majeurs», 42 % citent «les accidents du travail», 25 % «la pénibilité des postes de travail», et 18 % «la démotivation des agents». L'enquête révèle que les communes appréhendent les conséquences organisationnelles de l'absentéisme, plus que les coûts financiers (58 %) et l'insatisfaction des usagers (20 %). La désorganisation des services est considérée comme un impact «majeur» par 87 % des collectivités. Autres conséquences à souligner : la surcharge de travail (citée par 74 % des répondants) et les répercussions négatives sur les agents (62 %).

L'enquête révèle que 4 % des répondants ont recours à des prestataires externes, alors que 95 % des communes expriment des besoins pour améliorer leur gestion de l'absentéisme. 51 % souhaitent réaliser un diagnostic. La prévention de la pénibilité est ressentie comme un axe d'intervention important pour une commune sur deux.

■ LA MOBILISATION DU SNDGCT

Cette enquête révèle la difficulté des collectivités à collecter et évaluer les données relatives à l'absentéisme : 64 % ne connaissent pas le taux 2013. Même si 58 % jugent les conséquences financières comme une répercussion majeure de l'absentéisme, les collectivités, comme les entreprises, ne sont pas toujours en mesure d'évaluer les coûts inhérents à l'absentéisme.

«Ce suivi statistique des absences est pourtant un préalable indispensable afin d'orienter les actions à mettre en œuvre et agir efficacement pour faire baisser l'absentéisme.», analyse AURORE RAPINE, Responsable veille sociale de CTR.

«Le traitement de l'absence devient clairement un enjeu de performance pour nos organisations, et un chantier indispensable à mener dans la recherche de marges de manœuvre. Un travail complémentaire de la commission Ressources Humaines du SNDGCT sera mené sur la politique de prévention, de santé sécurité et sur l'ensemble des actions possibles», déclare EMMANUEL GROS, Membre du Bureau National du SNDGCT et DGS de la Roche-sur-Yon.

Service de Presse SNDGCT : CABINET VERLEY - Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com et emilie@cabinet-verley.com

CTR - Contact : ANNE LACUISSE, Responsable marketing et communication
Tél. : 06 65 23 60 38 - alacuisse@ctr-conseil.fr